

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 30 novembre 2019 à 18 heures

Présents : Edmond JOUVENEL, Christian MAZIER, Raymond JEAN, Stéphane LE MAO, Marilyne GARNIER.

A été nommée secrétaire de séance : Marilyne GARNIER.

Lecture pour approbation, du CR du dernier CM du 08 novembre 2019 par Christian MAZIER.

Suite à une erreur de plume le CR est modifié :

-Décision modificative sur la commune pour le pont :

DI compte 20411 : 30 959,48€

DI compte 2312 : - 30 959,48€

Décision modificative budget Maison de site :

- DI compte 2138 : 2448,62€

- DI compte 2313 : 2448,62€

Une remarque est faite concernant la phrase « *après délimitation des parcelles par un géomètre* » Celle-ci n'avait pas été retenue lors de ce conseil et il est demandé qu'elle soit supprimée.

Suivant ordre du jour :

Délibération pour mise en place d'une convention de servitude sur la parcelle communale section D n°432 pour droit de passage afin désenclaver les parcelles de la section D n°600, 599, 435, et 436.- Vote : 4 pour – 1 abstention

Délibération pour réaliser un prêt relais de 120 000 € au Crédit Agricole au taux de 0,61% sur 2 ans. Vote : unanimité.

Délibération pour approbation de la convention de gestion de l'assainissement avec la Communauté d'Agglomération Gard Rhodanien. Vote : unanimité.

Délibération pour subvention à la commune de Saint Michel d'Euzet pour équipement de tableaux numériques. Subvention proposée au taux de 10% du coût de réalisation. Vote : unanimité.

Délibération pour la demande de subvention DETR concernant les travaux pour l'exercice 2020. Vote : unanimité.

Délibération pour décision modificative concernant le budget eau. Il s'agit de transférer les frais d'étude ayant donné lieu à travaux afin d'éviter l'amortissement :

Budget AEP :

- DI 2156 opération 111 (041) = 47 982,52 €
- RI 203 opération 111 (041) = 47 982,52 €

Questions Diverses :

*La taille du film sur les Cascades réalisé par DECATLON est trop importante pour l'insérer sur le site internet. L'hébergeur doit être contacté.

*Il paraît nécessaire de réactualiser le site, et notamment les jours de passages des ordures ménagères.

La séance est levée à 18 h 53.